

★ Agronomie

○ Fonctionnaire:

-ChiaraNot(ASD)#7436

- Qu'est-ce que le cursus fonctionnaire?

Les fonctionnaires ont les **mêmes cours** et le **même emploi du temps** que les civils, à quelques réunions près qu'on a en plus pour nous accompagner dans nos carrières. On reçoit le **même diplôme** à la fin de notre formation. Mais, les quelques 40 fonctionnaires d'ASD ont passé un contrat avec l'Etat: on s'engage à travailler pendant **8 ans** (à partir du moment de l'obtention du diplôme) **dans des structures étatiques**, et en échange **l'Etat nous rémunère** pendant nos études.

- Quels sont les avantages à être fonctionnaire?

LA THUNE!!! On est payés **1200€ nets par mois** pour aller en cours la première année (puis ça augmente, on est à 1500 en 3A je crois), clairement ça nous permet d'avoir une vie étudiante hyper confortable, de ne pas avoir à prendre de job à côté, et on commence à **cotiser pour la retraite**.

La **stabilité de l'emploi**. On est sûrs d'avoir un taff pendant minimum 8 ans après le diplôme, ça rassure beaucoup les banques, agences immobilières et parents. Il y a **énormément de jobs différents proposés** au sein des structures du Ministère de l'Agriculture, ça va de job de bureau classique à job sur le terrain, y en a **partout en France** (que ce soit en métropole ou en DROM).

Un **accompagnement supplémentaire**. Pour ceux qui, comme moi, n'ont aucune idée de ce qu'ils veulent faire dans la vie, ça fait du bien d'avoir des contacts dans l'admin qui nous sont vraiment 100% dédiés. On se sent pas seul, et **on nous présente beaucoup plus qu'aux civils les différentes possibilités après le diplôme**.

Un **accès favorisé à certaines formations**, comme la **FIF** (ingénieur forestier à APT ou l'ENSAIA) ou la **FCPR**. Il est quasiment impossible d'accéder à ces formations en tant que civil.

On a en moyenne **plus d'APL que les civils** car on a le statut de salarié à plein temps pour la CAF. On a une carte étudiante donc on a les réducs au ciné et au McDo, mais on est considérés comme salariés pour l'Etat.

On est **exonérés des frais de scolarité**. En plus des 1200€ par mois, **l'Etat paie les 1700€** de frais d'inscription et ça ça fait plaisir.

On peut, si on veut, faire des **périodes d'immersion** au sein des structures ministérielles (ONF, DRAAF, DDT...). Ces périodes nous permettent de nous **familiariser avec le Ministère** et les professions qui y sont exercées, et de **commencer à se faire des contacts**. Ces périodes durent entre 3 jours et une semaine, et sont totalement **facultatives**.

- Quels sont les inconvénients à être fonctionnaire?

On a quelques **réunions** en plus dans l'emploi du temps, environ 2 par mois. Ces réunions nous aident à bien remplir la paperasse type CAF, à explorer nos différentes options, à nous faire comprendre le fonctionnement du Ministère (en gros on nous dit plein d'acronymes et de noms de gens).

Faut **faire attention à ce qu'on dit** en public sur les réseaux, on a pas le droit de cracher sur l'administration. On se met en privé ou on s'anonymise et c'est bon.

Comme pour les boursiers, **pas le droit aux absences injustifiées**, c'est considéré comme un manquement de poste. Si on rate un cours sans raison valable, on perd **la journée de salaire**. Après bon en réalité on sèche autant que tout le monde hein.

On ne peut **pas faire d'année de césure** et on a pas accès à certaines formations, notamment le **DNO** (spécialité dans le vin). En revanche, on peut quand même aller faire notre spécialisation dans d'autres écoles, on est comme les civils sur ce point là. On a également accès aux ERASMUS et autres échanges internationaux!